

J-1

# RÉFÉRENDUM INTÉRESSEMENT DU 3 AU 10 JUIN 2021



## IND2\_Satisfaction des demandeurs d'emploi vis-à-vis des informations sur les sujets liés aux allocations **OÙ EST L'ARNAQUE ?**

Pour toute étude de satisfaction, les personnes interrogées via des indicateurs de satisfaction basiques (une note unique), ont généralement un sentiment global et seul un questionnaire de haute précision permet de segmenter les différents aspects de la satisfaction.

Sans cela, le biais de confusion (un des trois principaux biais des études et enquêtes avec le biais de sélection et le biais de mesure) impacte fortement le résultat.

Le biais de confusion concerne une mauvaise analyse ou un facteur incriminé qui n'a aucun lien de causalité avec le phénomène observé.

Dans le cas de l'indice de satisfaction des privés d'emploi retenu par la direction comme l'un des trois indices de calcul de l'intéressement, ce biais de confusion sera à son paroxysme dans quelques mois. En effet, la suite de la réforme de l'assurance chômage mise en place en juillet va être très impopulaire chez les privés d'emploi, le gouvernement lui-même en convient.

**Il faut donc s'attendre à un recul mécanique de la note de satisfaction qui pourrait aller jusqu'à un effondrement chez les privés d'emplois les plus affectés par cette réforme, alors même que la qualité de suivi de leur conseiller n'a pas varié. Difficile d'être apprécié par une personne qui vous associe à un organisme qu'il rend responsable (et non simple relais) de la perte d'une partie de ses revenus.**

**En conséquence, le calcul de l'intéressement sera artificiellement et injustement tiré vers le bas par cet indicateur.**

**Et, à ne pas oublier, en deçà de 95% des objectifs attendus, la prime sera de zéro !**

**Voici comment la direction vous arnaque en faisant miroiter un miroir aux alouettes tout en sachant d'ores et déjà clairement qu'elle n'aura pas à verser tout ou partie de la prime d'intéressement.**

Le budget alloué en est une preuve supplémentaire :  
18 M d'€ pour 55.000 agents ne font pas 400€ bruts potentiels/agent mais 327 € !!!

**La direction a donc déjà intégré qu'elle ne verserait pas l'intéressement à toutes et tous !!!**

Seule la revalorisation des salaires et traitements reconnaît le travail et assure une égalité de traitement, quel que soit le lieu où on travaille.

Je ne demande pas l'aumône, j'exige une revalorisation de mon salaire / traitement.

**AVANT LE JEUDI 10 JUIN  
À 13H00, JE VOTE NON**